

AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE DIFFUSION D'IMAGE

Nous soussignés..... et.....
Demeurant à

- Autorisons **LA FOURMILIERE Unité d'accueil pour écoliers, Chemin en Purian 7, 1197 Prangins**, à photographier, lors de sorties et lors d'activités organisées par l'équipe de LA FOURMILIERE, notre enfant mineur dont le nom et prénom sont :....., né le et demeurant à.....
Et à utiliser son image.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, **nous autorisons LA FOURMILIERE à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.**

Les photographies pourront être exploitées et utilisées, intégralement ou par extraits, directement par **LA FOURMILIERE pour illustrer la galerie d'images de la zone membre de leur site internet ainsi que pour les exposer dans la structure**, sans limitation de durée.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Nous, représentants légaux, nous reconnaissons être entièrement rempli de nos droits et nous ne pourrions prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes, et garantissons que notre enfant n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

Election de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes.

- N'autorisons pas **LA FOURMILIERE Unité d'accueil pour écoliers, Chemin en Purian 7, 1197 Prangins**, à photographier, lors de sorties et lors d'activités organisées par l'équipe de LA FOURMILIERE, notre enfant mineur dont le nom et prénom sont :....., né le et demeurant à.....
Et à utiliser son image.

Fait à, le.....

Signatures précédées des noms et prénoms des représentants légaux de l'enfant :